



Procès Verbal Conseil de Communauté Du 24 février 2011

Membres présents : 22

Mmes Basset (Belloc), Trindade (Cazal des Bayles), Verdier (Manses), De Bruyne (Régat), Roméra (Troye d'Ariège) ;

MM. Mascarenc (Aigues-Vives), Huillet (Camon), Palmade (Dun), Delmas (Lagarde), Taurine (Le Peyrat), Barrou (Léran), Lefrançois (Limbrassac), Cassaing (Mirepoix), Cibiél (Mirepoix), Rougé P. (Mirepoix), Terpent (Montbel), Michau (Moulin Neuf), Sanchez (Roumengoux), Labadie (Ste Foi), Audabram (St Julien de Gras Capou), Lazerges (St Quentin la Tour), Soula (Tourtrol).

Procurations : Mme Lopez (Malegoude) à Michau

Absents excusés : M. Quillien (Mirepoix), Douterluingne (Pradettes),

Votes : 23

Mme Verdier (Manses) est amenée à partir après le vote du point 5 à 21h 30.

Les votes des questions suivantes sont donc portés à 22 voix.

Le 24 février 2011 à 20 heures 30, le Conseil de la Communauté, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Michau.

Approbation compte rendu

Le procès verbal de la séance du 14 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

1. Installation des nouveaux délégués intercommunaux

La communauté de communes accueille les deux nouveaux délégués de la commune de Belloc, Mme Nicole Basset (titulaire) et M. Michel Sourrouille (suppléant) et les installe dans leur fonction.

Pour : 23

2. Election d'un membre du bureau et du vice-président à l'économie

Le conseil de communauté procède à l'élection du vice président à l'économie et d'un membre du bureau.

Election du 6ème vice Président

Monsieur le Président fait procéder à l'élection du 6^{ème} Vice Président

M. Rolland SANCHEZ pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

- suffrages exprimés : 21

A obtenu : M. Rolland SANCHEZ, 21 voix

M. Rolland SANCHEZ ayant obtenu la majorité absolue est élu 6^{ème} Vice Président

Élection du 1^{er} secrétaire membre du bureau

Monsieur le Président fait procéder à l'élection du 1^{er} secrétaire membre du bureau

M. Pierre TERPANT pose sa candidature.

Après vote à bulletin secret, le dépouillement a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

- nombre de bulletins blancs ou nuls :1

- suffrages exprimés :22

A obtenu : M. Pierre TERPANT, 22 voix

M. Pierre TERPANT ayant obtenu la majorité absolue est élu 1^{er} secrétaire membre du Bureau

3. Composition des commissions thématiques

Les commissions thématiques mises en place au début du mandat en 2008, sont complétées par de nouveaux délégués.

Les commissions thématiques sont constituées comme suit :

Administration générale et travaux : M. Gérard Cassaing s'inscrit sur cette commission.

Vice Président en charge de la Commission : M. Claude LAZERGES,

Composition : CIBIEL Christian, DELMAS Henri, GUERREY Alain, MICHAU Jean Jacques, SANCHEZ Rolland, SOULA Paul, Cassaing Gérard .

Environnement : LA Commission est inchangée.

Vice Présidente en charge de la Commission : Mme Simone VERDIER,

Composition : AUDABRAM Ulysse, CAZAUD Yves, CIBIEL Christian, CID Jean-Claude, CROUZET Christophe, GAILLARD Florence, GALY Daniel, GUERREY Alain, MICHAU Jean-Jacques, PIRLOT Jean-Marc, ROMERA Arlette, SOULA Paul, TERPANT Pierre,.

Tourisme : Mrs Huillet et Sanchez s'inscrivent sur cette commission.

Vice Président en charge de la Commission : M. Henri BARROU,

Composition : AUDABRAM Ulysse, CMBUS Claude, CROUZET Christophe, GAILLARD Florence, LASMOLLES COULOMB Anne Marie, MAS Claire, MICHAU Jean Jacques, MORELL Michel, TERPANT Pierre, TOMEIO Alain, SANCHEZ Rolland, HUILLET Jean.

Sociale : Mme Trindade, Mrs Delmas, Palmade, Barrou et Huillet viennent compléter cette commission.

Vice Présidente en charge de la Commission Mme Nicole QUILLIEN,

Composition : LASMOLLES COULOMB Anne Marie, MASCARENC Christian, MICHAU Jean Jacques, DELMAS Henri, PALMADE Alain, TRINDADE Sylvie, BARROU Henri, HUILLET Jean..

Culture et vie associative : sans changement.

Vice Président en charge de la Commission : M. Marc CARBALLIDO,

Composition : DELMAS Henri, ESTEBE Jacques, GALY Daniel, LASMOLLES COULOMB Anne Marie, MAS Claire, MASCARENC Christian, MICHAU Jean Jacques, TERPANT Pierre.

Développement économique et agricole : M. Adrien Rougé s'inscrit sur cette commission.

Vice Président en charge de la Commission : M. Rolland SANCHEZ

Composition : BARROU Henri, CAMBUS Claude, CAZAUD Yves, CIBIEL Christian, GUERREY Alain, LAZERGES Claude, LEFRANCOIS Gilles, MASCARENC Christian, PALMADE Alain, PIRLOT Jean-Marc, ROMERA Arlette, SANCHEZ Rolland, SOULA Paul, TOMEU Alain, VERDIER Simone, ROUGE Adrien.

Vote : 23 pour

4. **Modifications statutaires**

Le conseil après avoir pris connaissance du travail conduit par les commissions et le bureau de la communauté de communes sur la modification des statuts, se prononce favorablement pour la prise des compétences suivantes :

Dans l'action Sociale d'intérêt communautaire :

« Etude, réalisation et gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire à Mirepoix »

Dans la compétence développement économique :

« Prise de participation au capital de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif SA « Ariège plate-forme »

Vote : 23 pour

5. **Adhésion au Smectom du Plantaurel**

Le Conseil appelé à se prononcer sur l'adhésion de la communauté de communes au SMECTOM du Plantaurel pour la compétence « traitement » approuve cette proposition.

La compétence traitement porte sur :

- le traitement des déchets (ordures ménagères, tri sélectif, déchets de déchetterie)
- la gestion de la décharge de classe III (Gravats) située à côté de la déchetterie à Mirepoix.

L'adhésion sera effective au 1er janvier 2012.

Vote : 23 pour

6. **Création de postes pour avancement de grade**

Le Conseil est appelé à se prononcer sur la création de postes pour permettre l'avancement de grade à des agents ayant réussi un examen professionnel.

Lors de la nomination sur le nouveau grade, les postes sur lesquels les agents sont actuellement affectés seront fermés.

Le tableau des effectifs sera modifié comme suit :

	Actuellement	Après modification
Adjoint d'animation territorial 2ème classe TC	4	2
Adjoint d'animation territorial 1ère classe TC	0	2
Adjoint d'animation territorial 2ème classe TNC 20 h	1	0
Adjoint d'animation territorial 1ère classe TNC 20 h	0	1
Adjoint technique territorial 2ème classe	4	3
Adjoint technique territorial 1ère classe	0	1

Vote : 22 voix pour

7. Création d'un poste d'adjoint administratif pour le secrétariat

Le Conseil se prononce sur la création d'un poste d'adjoint administratif 2eme classe pour les missions secrétariat, paye et comptabilité.

Il approuve cette création selon les modalités suivantes : poste d'adjoint administratif 2eme classe à temps non complet de 29 h/semaine.

Vote : 22 voix pour

8. Création d'un poste de chargé de mission pour l'accompagnement à la mise à jour du site internet

Les membres du conseil décident de créer un poste de chargé de mission, de 4h mensuel pendant 4 mois, pour permettre la formation à la mise à jour du site internet intercommunal, rémunéré sur la base de l'indice brut 295.

Vote : 22 voix pour

9. Projet adolescents soutenu par la CAF

Le conseil est appelé à se prononcer sur la signature avec la CAF de l'Ariège de la convention d'objectifs et de financement du projet « adolescents ».

Il approuve le projet et autorise la signature de la convention.

Vote : 22 voix pour

10. Conventions pour le reversement des aides CEJ

Le conseil se prononce sur les conventions permettant de reverser les aides de la CAF du CEJ perçues au titre de l'activité CLAE au RPI et de l'activité LAEP à l'EISE.

Le Conseil approuve le projet de convention et autorise la signature.

Vote : 22 voix pour

11. Projet de coopération départementale « Graines de mômes »

Le Conseil se prononce favorablement sur l'organisation et le portage de la cinquième manifestation de « Graines de Mômes » par service enfance jeunesse de la Communauté de Communes.

Il autorise la demande des subventions auprès des financeurs potentiels (DREAL, FDLA, Conseil Régional, ...) pour la réalisation de ce projet.

Vote : 22 voix pour

12. Convention de participation des structures d'animation pour les postes du chantier d'insertion

Le Conseil autorise le renouvellement des conventions passées avec les structures d'accueil et animation socio-éducative dans les mêmes conditions que pour l'année 2010, pour une durée de 3 ans.

Ces conventions règlent les modalités de la mise à disposition de personnel du chantier d'insertion intercommunal auprès des structures signataires.

M. le Président est autorisé à signer ces conventions avec les structures concernées.

Vote : 22 voix pour

13. Critères d'intervention intercommunale aux projets d'investissement concernant la compétence enfance jeunesse

Le conseil intercommunal est appelé à se prononcer sur les modalités d'intervention de la communauté de communes pour les projets d'investissement concernant les locaux utilisés pour les services ALAE, CLSH et garderies du territoire.

Le conseil arrête les critères suivants :

Eligibilité des projets:

- les projets concernant les locaux d'accueil des ALAE, garderie et CLSH du territoire (réhabilitation, création, ...)
- un montage du projet d'investissement en collaboration, dès le départ, avec la Communauté de communes et la validation par l'intercommunalité,

Modalités de l'intervention :

- sous la forme d'un fonds de concours en pourcentage de l'autofinancement résiduel restant à charge de la commune ou du SIVE maître d'ouvrage du projet une fois déduite toutes les aides attribuées,
- en proportion de la surface utilisée et du temps de fréquentation par les services intercommunaux, en tenant compte du nombre d'enfants du territoire intercommunal de l'établissement.
- dans la limite du budget intercommunal

Ces modalités serviront à l'étude des projets et à la détermination du montant de la participation financière intercommunale qui fera l'objet d'un vote en Conseil pour chaque projet.

Vote : 22 voix pour

14. Convention Cyber Base avec l'ESAT de Lavelanet

Le Conseil décide de reconduire la convention passée en 2009 entre la commune de Mirepoix et l'ESAT de Lavelanet pour des ateliers à la Cyber Base intercommunale.

Le conventionnement porte sur la période 2010-2011 selon les mêmes modalités que les années antérieures c.à.d. :

- accueil sur un temps spécifique, 1h30 deux fois par mois, de 5 personnes travailleurs handicapés de l'ESAT et un encadrant.

Vote : 22 voix pour

15. Convention avec le GRETA pour l'utilisation des locaux intercommunaux par le SARAPP

Le Conseil approuve à la mise à disposition d'une salle, située dans les bâtiment intercommunaux, au GRETA de l'Ariège pour les activités du SARAPP.

Il autorise la signature d'une convention pour la mise à disposition de ces locaux dans les conditions suivantes :

Mise à disposition des locaux avec participation de 4 000 € par an pour salle de 34 m² comprenant le ménage, le chauffage, l'électricité, l'eau, l'utilisation des espaces communs (sanitaires, accueil, ...).

Durée 1 ans renouvelable 2 fois.

Indexation de la participation annuelle : 35% en fonction de l'évolution des charges salariales d'entretien des locaux et 65 % en fonction de l'augmentation des prix.

Vote : 22 voix pour

16. Cahier des charges de cession des lots de la ZA du Rada

Le conseil approuve le cahier des charges de cession des lots de la ZA du Rada, document complémentaire au règlement de la zone qui définit les relations des acquéreurs des lots entre eux et avec la communauté de communes ainsi que les obligations des parties. Ce Cahier des charges est un élément constitutif des actes de cession des lots.

Vote : 22 voix pour

17. Annulation de la décision concernant l'acquisition des locaux appartenant à la commune de Mirepoix

La délibération n°47/10 prise en mars 2010 et concernant l'acquisition de locaux propriété de la Commune de Mirepoix rue du 19 mars 1962, est annulée.

Vote : 22 voix pour

18. OCUR Tranche n° 2

Le conseil approuve la mise en oeuvre de la tranche 2 de l'OCUR et son plan de financement.

Cette opération pluriannuelle destinée à soutenir et dynamiser le commerce et l'artisanat du territoire est programmée sur 3 ans, chaque tranche annuelle devant faire l'objet d'une demande de subvention auprès des partenaires.

Vote : 22 voix pour

19. Questions diverses

19.1 -Compte rendu des délégations données au Président

Objet	Référence de la délégation
Signature convention avec la CAF de l'Aude pour le reversement des Aides Temps Libre	N° 57/10
Edition des guides touristiques par l'imprimerie du Ruffié pour 7 156, 86 €	N° 30/08
Signature contrat Ariège Profession Animation	N° 30/08
Signature contrat Ariège Déchets pour le tri des emballages ménagers	N° 30/08

19.2 – Information sur la réforme des collectivités

M. le Président informe l'assemblée que dans le cadre de la réforme des collectivités,

Monsieur le sous Préfet de Pamiers a réuni une première fois la Communauté de communes et les communes de la Bastide de Bousignac et de la Bastide sur l'Hers afin d'entamer la discussion sur le futur schéma de coopération intercommunal. D'autres réunions sont prévus avec ces communes et également la Communauté de communes de la Vallée Moyenne de l'Hers.

M. Le Président annonce qu'il s'est porté candidat sur la liste de l'Association des Maires, pour siéger à la commission Départementale de coopération intercommunale dans le collège des Communauté de Communes.

19.3 – Information sur les journées de l'éco-construction

M. le Président informe le conseil de la reconduction de la manifestation « Journées de l'éco construction ». Elles se dérouleront du 23 au 29 mai 2011.

19.4 – Intervention de M. le Délégué de Limbrassac

M. le Président donne la parole à M. Gilles le François, Maire de Limbrassac et délégué communautaire. M. le François présente deux projets de sa commune :

La création de plaques de rue en céramique

La consolidation des berges de rivières et ruisseau par des procédés..

Il se tient à la disposition des élus des communes intéressées afin de leur présenter plus en détail ces réalisations.

Les réalisations sur les berges seront présentées dans le cadre des journées de l'éco-construction 2011.

19.5 – Intervention de M. le Conseiller Général

M. le Président donne la parole à M. Jean Cazanave, Conseiller Général du Canton de Mirepoix, afin qu'il présente l'action du Département pour le passage à la TNT (Télévision Numérique Terrestre) en novembre 2011.

Il fait part aux élus des rendus de l'étude confié à l'Association CIDAP. Il ressort que sur la Communauté de communes 3 communes ne seront pas desservies par la TNT ou très mal : Camon, Manses et Dun.

Des solutions pour couvrir ces zones blanches sont étudiées par le Conseil Général. Elles consistent en la pose de poteaux qui serviront de relais à la TNT. L'ensemble du dispositif départemental se monte à plus de 900 000 €, l'Etat devant intervenir pour environ 621 000 €.

Les collectivités seront appelées à participer sur les investissements les concernant.

19.6 – Date du prochain conseil de communauté

M. le Président informe les délégués que le prochain conseil au cours duquel les budgets devront être votés devrait se tenir le **19 avril prochain** si l'Etat notifie à temps les bases fiscales.